

Les conditions d'utilisations

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre d'une part :

SKY-DELIVERY et son représentant Monsieur Laurent LE CLEAC'H d'autre part :

Les personnes effectuant une ou plusieurs réservations pour des sauts en parachutes tandem, ci-après dénommés clients. Les parties conviennent que leurs relations seront exclusivement régies par le présent contrat, à l'exclusion de toute autre condition. Toute commande dûment effectuée à SKY-DELIVERY implique l'adhésion totale et sans aucune réserve aux présentes conditions générales de vente.

Election de domicile : SKY-DELIVERY déclare élire domicile à l'adresse suivante : 17 chemin Fried 67100 Strasbourg.

Objet : les présentes conditions visent à définir les modalités et obligations réciproques des parties, ainsi que les différentes étapes du processus de commande.

Article 1 : Réservation

Le client intéressé par une prestation proposée sur le site www.sky-delivery.fr suit le processus indiqué dans la rubrique RESERVATION Pour réserver un ou plusieurs sauts en parachute :

a) - Il remplit le formulaire de réservation, reçoit un mail de confirmation, , établit un chèque correspondant au type de saut choisi à l'ordre de SKY-DELIVERY et expédie l'ensemble à l'adresse indiquée Le règlement peut également s'effectuer par virement bancaire ou par la création d'un compte PAYPAL. Le billet cadeau reste valable un an après sa date d'émission, il est cessible et non remboursable. Il est prolongeable une année supplémentaire pour la somme de 70€ et doit être présenté le jour du saut.

Article 2 : Conditions

Le saut en parachute dépendant des conditions météorologiques et de l'organisation générale de la séance, le client doit prévoir une demi-journée ou la journée complète, l'horaire communiqué étant indicatif, ce qu'il accepte sans réserve. Pour des raisons de sécurité le responsable de la séance de saut ou le pilote tandem en charge de votre saut peut à tout moment décider de le reporter ou de l'annuler.

Le pilote tandem ou le responsable de la séance de saut se réserve le droit d'abaisser la hauteur de parachutage en cas de problèmes liés à des impératifs météorologiques ou d'espace aérien. Une hauteur de saut ne peut être garantie et il serait illusoire voire dangereux de le faire pour des raisons de marketing ou autre, les sauts tandem s'effectuent la plupart du temps entre 3000 mètres et 4000 mètres. Les sauts à 6000 mètres s'effectuent à cette hauteur ou sont reportés ou transformés en tandem classique + vidéo. Les sauts AFF se déroulent la plupart du temps à 4000 mètres et peuvent être abaissés à 3500 mètres si le ciel est trop nuageux.

Le pilote tandem ou le responsable de la séance de saut se réserve le droit de refuser un passager qu'il juge inapte au saut (alcoolisme, prise de substance illicite, surpoids ou poids trop léger, forte corpulence, corpulence non adaptée pour le harnais, autre...). L'éventuelle décision du professionnel du saut en parachute de différer l'heure de passage ou d'annuler le saut, ne peut être un motif aux fins de remboursement. Il en est également ainsi de la décision des clients de refuser, sur place, le saut en parachute. Les enfants mineurs doivent fournir une autorisation parentale (fournie par la structure SKY-DELIVERY et être accompagnés au minimum d'un parent ou d'une personne investie de l'autorité parentale. Il n'y a pas d'âge mini ou maxi si le saut est effectué par un parachutiste professionnel mais SKY-DELIVERY fixe la taille minimum à 140 cm et l'âge à 12 ans.

Le jour du saut, avant votre départ, vous devez nous joindre au 06 24 18 83 84 ou au 03.88.39.95.56 afin de confirmer votre rendez-vous en fonction des dernières prévisions météorologiques.

Si vous le souhaitez, vous pouvez être filmé et/ou photographié durant votre saut, sauf avis contraire de votre part le jour du saut, SKY-DELIVERY parachutisme dispose d'un droit d'usage sur les images réalisées. SKY-DELIVERY parachutisme informe le client que tout emport de système photo ou vidéo par le passager est proscrit pour des raisons de sécurité et d'assurance, ce type de saut rentrant dans le cadre de performance artistique voire de cascade et nécessite une extension d'assurance conséquente.

Le client doit être informé que le lieu du saut peut être exceptionnellement déplacé en cas de non-faisabilité technique ou administrative (cas où le parachutage est soumis à arrêté préfectoral), une solution de remplacement pouvant être trouvée à 100km du lieu initialement prévu. Le client sera informé à l'avance de ce changement de lieu afin qu'il puisse s'organiser.

Article 3 : Annulation

Lors de l'achat d'un billet cadeau, le client est informé, qu'il dispose d'un délai de 10 jours francs pour exercer son droit de rétractation. Le délai court à compter de la réservation du billet cadeau. Les frais de retour équivalent à 20% du prix d'achat restent à la charge du client. Les sauts annulés moins de 48h avant leur exécution seront dus. En cas de refus de saut, celui-ci sera considéré comme réalisé et ne sera pas remboursable. Dans le cas où le saut est annulé pour des raisons évoquées à l'article 2, SKY-DELIVERY ou ses représentants ne sont pas redevables des frais de déplacement ou d'hébergement engagés par les clients pour se rendre sur le lieu du saut. Hormis les cas de force majeure, en cas d'absence du client à la date et à l'heure du saut, le billet est considéré comme étant consommé. Le billet de saut est valable 12 mois à compter de la date d'édition mentionnée sur le billet, attention il n'y a pas de sauts durant l'hiver.

Article 4 : Assurances

Le client est informé qu'en cas de sinistre, le professionnel du saut a souscrit une police d'assurance usuelle en pareille matière. Celle-ci couvre à concurrence des normes européennes obligatoires. Dans la mesure du possible le client a une mutuelle.

Article 5 : Tarifs

Les prix sont TTC et en euros. Le règlement au moment de la réservation s'effectue dans les formes précisées à l'article 1. (Impossibilité technique de régler par carte bancaire sur les plateformes de sauts). Toute commande de prestations vaut acceptation de prix.

Article 6 : Aptitude médicale

Vous devez être en bonne forme physique, ne pas avoir eu récemment d'accident. A titre indicatif et non exhaustif, la prise de certains médicaments ou tranquillisants, les maladies et les séquelles cardio-vasculaires, l'épilepsie, les traumatismes crâniens et du rachis, certaines opérations chirurgicales, problèmes ORL, l'état diabétique, certains handicaps nécessitent un avis médical. Pour vous mesdames l'état de grossesse est proscrit. Ne pas avoir effectué de plongée sous-marine dans les dernières 48 heures Ne pas être sous l'emprise de substances licite ou illicites pouvant altérer votre état physique ou psychique, Il est recommandé d'avoir mangé correctement avant d'effectuer votre saut. Poids très légers ou au-delà de 90 kg possible en fonction des conditions météorologiques. Selon le lieu du saut un certificat médical peut vous être demandé pour un saut TANDEM CLASSIQUE, sur les zones de saut où il n'est pas obligatoire (saut avec un parachutiste professionnel) il reste néanmoins recommandé. Le certificat médical est obligatoire pour les sauts TANDEM à 6000 mètres et pour les sauts AFF SOLO.

La langue des présentes conditions générales est le français.

Chaque partie pourra engager toute procédure utile, compétence expresse étant attribuée aux juridictions de la ville de Strasbourg.

Saut en parachute tandem proche de HAGUENAU- WISSEMBOURG- STRASBOURG- COLMAR- STEINBOURG- MULHOUSE- SARRE-UNION-ST DIE- SARREBOURG- EPINAL- LUNEVILLE- NANCY- METZ -DONCOURT- THIONVILLE- CHAMBLEY- CHARLEVILLE- REIMS- VESOUL- TROYES-ALSACE- VOSGES-LORRAINE-MOSELLE à 2H15 de PARIS!